

FORMATION RADON CERTIFIANTE*

DEVENEZ EXPERT AGRÉÉ ET SAISISSEZ UNE OPPORTUNITÉ DE MARCHÉ UNIQUE

Ref RADON – Version R000

PUBLIC

Diagnostiqueurs, BET, organismes de contrôle, QSE, acteurs intervenant en ERP et bâtiments (locaux enterrés, thermaux).



4 jours (28 heures)



**Formation mixte
(présentiel + visioconférence)**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

- **Concevoir**, préparer et mettre en œuvre un protocole de mesurage de l'activité volumique du radon conforme aux exigences réglementaires en vigueur, incluant la définition des zones homogènes, l'implantation des dispositifs de mesure, le respect des durées et périodes de mesurage ainsi que la traçabilité des opérations ;
- **Exploiter** et analyser les résultats de mesurage afin d'attribuer un résultat représentatif à chaque zone homogène définie ;
- **Rédiger** un rapport de mesurage structuré et opposable, intégrant la présentation des résultats, des conclusions claires et proportionnées, ainsi que l'identification des suites réglementaires éventuelles ;
- **Intervenir** en tant qu'opérateur de mesurage radon de niveau 1, dans le cadre d'une démarche conforme aux exigences applicables en vue d'une reconnaissance ou d'un agrément.

PROGRAMME

Jour 1 – Fondements scientifiques et cadre réglementaire du radon (7 h)

Jour 2 – Méthodologie de mesurage et préparation des interventions terrain (7 h)

Jour 3 – Mise en œuvre opérationnelle et pratique terrain (7 h)

Jour 4 – Restitution, communication et évaluation des compétences (7 h)

FORMATEUR(S)

Formation réalisée par un expert du radon : **Thierry MARCHAND**

Liste des formateurs consultable sur le site internet de **l'Académie MINERVA**

Programme détaillé en annexes du document

*La formation donne lieu à une attestation de compétence. L'agrément est délivré par l'ASNR après instruction d'un dossier conforme.



LES + DE LA FORMATION



Deux modules obligatoires :

- **Module théorique** (radioactivité / radon / réglementation ERP / méthodes de mesurage)
- **Module pratique** (TD + au moins une mise en situation réelle avec visite de bâtiment).

Durées minimales N1 : 10 h (théorie) + 18 h (pratique) = 28 h.



PRÉREQUIS

- **Connaissances** de base du bâtiment (lecture de plans simples, compréhension des locaux, notion de contact avec le sol, ventilation).
- **Capacité** à comprendre et appliquer des textes techniques et réglementaires.
- **Aptitude** à la rédaction de rapports techniques (présentation de résultats et conclusions).



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

- **Contrôle** de capacité portant sur la réglementation applicable, les méthodes de mesurage, l'aptitude à réaliser une prestation de niveau N1, ainsi que la capacité à établir un rapport et à rédiger des conclusions.
- **Attestation** de compétence délivrée à l'issue de la formation, mentionnant a minima l'organisme de formation, les responsables, l'identité du candidat, les dates, la durée et le lieu de la formation, ainsi que les résultats du contrôle de capacité.

NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Se référer au site www.academie-minerva.fr



MODALITÉS D'INSCRIPTION, TARIFS ET ACCESSIBILITÉ :

Inscription en ligne sur le site internet de l'Académie MINERVA – **2 000 € HT**

Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : RDV sur le site internet de l'Académie MINERVA ou nous contacter

Programme détaillé en annexes du document

